



**SNUipp 85**  
Cité des Forges  
B.P. 01  
85001 la ROCHE SUR YON

Tél. : 02.51.62.03.14  
Fax. : 02.51.05.56.80

**à M. l'Inspecteur d'Académie  
de la Vendée**

La Roche sur Yon, le vendredi 4 juin 2010

Objet : demande d'une CAPD pour les refus de temps partiel

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Plusieurs collègues nous font connaître le refus de leur demande de temps partiel de droit à 80 % pour l'année scolaire 2010/2011. En effet, leurs enfants ayant leurs 3 ans en cours de la prochaine année scolaire, ils ne rempliraient pas les conditions nécessaires à leur demande.

Après étude des textes légaux sur cette question, nous vous faisons remarquer que le temps partiel est attribué par année scolaire à compter du 1er septembre et ce, jusqu'à la date anniversaire des 3 ans de l'enfant. D'ailleurs, votre circulaire du 27 mars 2009 le stipule parfaitement.

Dans le cas du maintien de vos refus, nous vous demandons la mise en place d'urgence d'une CAPD afin d'expliciter vos décisions négatives comme le prévoit les textes.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sentiments respectueux.

**Jean-Jacques BOBIN**

**Élu du personnel**